



ELAN FAIT ÉVOLUER LE SERVICE DÉCHETS : MISE EN PLACE D'UNE COLLECTE EN PORTE À PORTE DES DÉCHETS RECYCLABLES SANS AUGMENTATION DES TARIFS !

POURQUOI ?

Un enjeu majeur pour l'environnement : la réduction des déchets ménagers !

En 2023, dans notre territoire suite à la mise en place de la tarification incitative, les déchets ménagers collectés ont diminué de manière significative : **-38%** et une augmentation des déchets recyclables collectés de **+47%**. Bravo ! Continuons !

COMMENT ?

- En équipant individuellement, la majorité des foyers d'un bac à couvercle jaune pour les déchets afin de faciliter le geste de tri.
- Quand l'accès ou la technique ne le permet pas, des points de regroupement vont être créés.
- Les points d'apport volontaire (éco-point) vont être densifiés et ainsi, répartis au plus près des foyers ne bénéficiant pas de bac individuel.

TEST SUR 7 COMMUNES, DANS UN PREMIER TEMPS :

Ce déploiement du nouveau service débute début avril 2024 avec la distribution des bacs à couvercle jaune.

La collecte en porte à porte entrera en vigueur en juillet 2024 pour 7 communes :

Ambazac, Bessines-sur-Gartempe, Compreignac, Saint-Laurent-les-Eglises, Nieul, Thouron et Saint-Sylvestre.

Le déploiement s'effectuera sur les 17 autres communes d'ici la fin de l'année, en fonction de la réception des bacs.

DÉCHETS RECYCLABLES UNIQUEMENT

TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT !

peu importe la matière : métal, plastique, carton, papier etc...



**TOUTES LES BOUTEILLES,
FLACONS ET BIDONS**



**BARQUETTES ET
PAQUETS**



**TOUS LES
POTS ET BOÎTES**



**SACS, SACHETS
ET PAPIERS**



**EMBALLAGES
MÉTALLIQUES**



**À DÉPOSER
EN VRAC**



**BIEN VIDÉS,
INUTILE DE
LES LAVER !**



**SANS LES
ÉCRASER**



**SANS ORDURES
MÉNAGÈRES**



SANS VERRE



SANS SAC



CETTE NOUVELLE COLLECTE DÉBUTERA POUR VOTRE COMMUNE A PARTIR DU MOIS DE JUILLET 2024, UNE SEMAINE SUR DEUX (pas de limite de levées).

Ces bacs à couvercle jaune munis d'une puce sont donc destinés à recevoir, en vrac, **les déchets recyclables uniquement (emballages et papiers)**.

Jusqu'à cette date, il est nécessaire que vous continuiez à utiliser les éco-points.

Ce bac à couvercle jaune est attribué en fonction de la composition de votre foyer et donc, du volume de votre bac vert de déchets ménagers.

Les foyers ne pouvant pas bénéficier d'un bac individuel seront affectés à un point de regroupement (bac collectif) ou à un éco-point.

La mise à disposition d'un bac à couvercle jaune individuel dédié au tri sélectif s'effectue obligatoirement pour l'ensemble des foyers disposant d'un bac vert individuel dédié aux déchets ménagers.

LES TARIFS NE SUBIRONT PAS DE HAUSSE !

Le tarif est annuel et prend désormais en compte :

- la collecte et l'élimination des déchets ménagers
- la collecte et l'élimination des déchets ménagers recyclables,
- l'accès aux éco-points et aux déchèteries.

La facturation est adressée selon une fréquence trimestrielle :



Merci de signaler, justificatifs à l'appui, toute modification (composition de foyer, changement de l'occupant ou d'adresse, etc).

	80 L bac vert 120 L bac jaune 1 personne	120 L bac vert 240 L bac jaune 2 et 3 personnes	240 L bac vert 360 L bac jaune 4 personnes et plus
Tarif annuel Résidence principale 12 levées du bac vert incluses	191€	237 €	347 €
Tarif annuel Résidence secondaire 6 levées du bac vert incluses	158€	181€	237€

Un calendrier de collecte est à venir pour plus de facilité d'usage. Votre nouveau bac répond aux mêmes conditions de présentation que votre bac à déchets ménagers (bac vert).

Il doit être sorti la veille au soir du jour de collecte et doit être visible et accessible de la voie publique au même emplacement que le bac vert. Le couvercle doit être fermé.

Pour notre environnement, ne stoppons pas l'Elan !

** Ce bac jaune pourra être présenté à la collecte tous les quinze jours sans limite de levées.*

SERVICE DÉCHETS ELAN :

05 55 76 09 45 / service.dechets@elan87.fr / www.elan87.fr

